

Compte-rendu réunion de concertation du service enfance

Mardi 12 mai 18h30 – 20h30

Présents :

Gislaine CABESSUT, Maire de Bouloc,
Nathalie BOITIER-PERLETTI, adjointe aux affaires scolaires
Christelle BRANDALAC, adjointe enfance, PEDT et intergénérationnel
Chantal LAFFONT, directrice générale des services
Emmanuelle FLEURY, responsable du service des écoles
Véronique S., directrice de l'école maternelle
Marc VIGOUROUX, directeur ALAE et ASLH élémentaire
Yvette FERRARA, directeur ALAE et ASLH maternelle
Hasna FELLOULA,
Nelly RAMILHON, présidente AAPE
Sophie BOUTIC, AAPE
Sandrine SERRES, FCPE

Excusée : Sophie LARROUQUET (classe découverte)

1/ Organisation de la rentrée 2015/2016

L'organisation mise en place pour la rentrée 2015/2016 est une solution réfléchie pour une période de 3/4 ans minimum en attendant la construction du complexe scolaire, près du complexe sportif.

Une nouvelle classe est ouverte en élémentaire pour la rentrée 2015/2016.

La cantine étant trop petite pour ces effectifs, l'actuelle classe de CM2 de Christelle deviendra l'annexe de la cantine à la rentrée 2015/2016 (soit une capacité de 30 enfants supplémentaire par service).

L'accès cantine sera aménagé afin de permettre l'accès de chariot via le portail élémentaire et une sécurisation de la rampe existante du CLAS est prévue.

Les deux classes de CM2 occuperont les deux salles dans les locaux ALAE, actuellement utilisées comme dortoir pour ALSH.

L'utilisation de la cour ALAE (avec le problème de surveillance pour l'accès toilette en bas de l'escalier ou entre les 2 classes de CM2) est **en cours de réflexion**.

Les locaux de l'ALAE seront réservés pour l'accueil ALAE élémentaire.

L'accueil ALAE maternelle matin, soir et mercredi, ainsi que pour les petites vacances, se fera donc dans les 2 préfabriqués dans la cour de l'école maternelle. Si besoin, la salle bleue pourra être utilisée pour des activités particulières (décloisonnement).

Pendant les petites vacances, les enfants utiliseront les dortoirs et la salle cantine de l'école (capacité cantine : ~80 enfants par service).

Ceci est compatible des effectifs ALAE soir et ALSH, même s'il ne reste pas beaucoup de marge.

Une rampe pour handicapé est disponible sur le côté des préfabriqués, en plus de l'accès par l'escalier.

La salle actuellement occupée pour le RAM dans les locaux ALAE maternelle ne sera plus réservée pour le RAM et deviendra une salle ALAE élémentaire (salle temps calme, exm coin bibliothèque : en cours de réflexion).

L'accueil collectif RAM se fera dans le petit relais et la partie administrative (ie bureau de la directrice RAM) déménagera au centre de formation jeunesse.

Le centre ALSH sera fermé les 13 juillet, vendredi 28 août et lundi 31 août : **la mairie doit faire une communication à ce sujet.**

2 jours de fermeture sont prévus fin août pour un temps de discussion pour tout le personnel ALAE & ALSH : bilan annuel, perspective rentrée, aménagement ALAE maternelle.

Différents temps sont prévus pour préparer les changements de la rentrée 2015/2016 tout en assurant l'accueil ALSH de juillet & août :

- 26 juin : nettoyage des 2 salles ALAE prévues pour les CM2
- 3 juillet : installation des locaux ALSH pour l'été (dortoirs dans la salle lauragais, activités dans la salle jaune à l'élémentaire et la salle des fêtes...)
- 2 premières semaines de juillet : installation par les enseignants des classes de CM2.

Question de l'AAPE sur:

- l'ouverture ALAE le vendredi du pont de l'ascension : sera discuté fin août.
- la communication vers les parents par la mairie sur le changement des TAP (cf CR du 2eme conseil d'école élémentaire : réduction du nombre d'activités proposées, suppression du principe d'inscription, changement de nom...) : Marc doit **faire un article** dans l'édition de début juin du « Bouloc les nouvelles ».

2/ Tour d'horizon des actions partenariales avec les écoles, associations sportives, les structures petites enfance et jeunesse, les parents d'élèves avec le travail de commission

Grande discussion sur la commission devoirs:

La mairie a indiqué qu'un appel à bénévolat sera prévu dans l'édition de début juin du « Bouloc les nouvelles ».

La politique mise en place est basée sur la coopération, le collectif et non favoriser les services payants.

Fin juin, la mairie fera le bilan sur cette solution basée sur le bénévolat.

Si cette solution n'est pas réalisable, un coin dans une salle calme sera mis à disposition, mais **le personnel de l'ALAE ne fera pas d'appel aux enfants pour qu'ils fassent leurs devoirs.**

Les parents d'élèves demandent à minima une communication à ce sujet, cependant la mairie veut privilégier un système coopératif à un système de services : ils ne souhaitent pas garantir la mise en place d'un service d'aide aux devoirs, payant donc, mais souhaitent utiliser le bénévolat et la coopération entre parents.

Le sujet reste très polémique entre les partenaires, les parents d'élèves soulignant qu'on ne peut pas demander aux parents d'animer eux-mêmes un service dont ils sont bénéficiaires, et la mairie déplorant la dérive vers une société de services plutôt que basée sur l'entraide.

3/ Formation du personnel : la méthode de l'observation et la formation sur site

La méthode de l'observation :

Julie Marty Pichon, chargé de mission pour LEC Grand Sud, éducatrice de jeunes enfants, et utilise l'observation comment outil.

Conclusion des temps d'observation de la cantine maternelle, sieste maternelle et cantine élémentaire qui ont eu lieu :

- cantine maternelle : des solutions pratiques ont été proposées, et partagées avec les équipes. Pas de gros problèmes identifiés mais quelques améliorations ont été proposées (cf CR du 2eme conseil d'école maternelle). Pas de réel changement constaté.
- Cantine élémentaire :
 - o problème de bruit constaté (95 décibel au lieu de 80 comme préconisé par la norme).
 - o Les solutions mises en place sont efficaces : inversion des services entre petits et grands (d'abord les petits car ils sont plus disciplinés et mettent moins de temps pour s'installer et manger), sorties échelonnées, système mis en place afin de préparer le service suivant avec la coopération de 3 enfants qui aident chaque adulte... Marc doit renouveler régulièrement les jeux afin de conserver le calme dans la cantine.
 - o Les 15' supplémentaire sur le temps de cantine est **en cours de réflexion** mais les enseignants ont identifié des enfants concernés à la fois par l'APC et par les bus, donc cette solution risque de ne pas être possible. (pour mémo : la FCPE dénonce les conditions de pause méridienne et propose une solution pour qu'elle soit prolongée de 15 minutes : décaler les APC de 16h à 16h45. Le changement d'horaires reste contraint par les horaires de bus mais la FCPE argumente que les enfants concernés ET par le bus ET par l'APC seraient très peu nombreux et sur un laps de temps restreint, cela ne devrait pas pénaliser l'ensemble de l'école.)
- Sieste maternelle (PS) :
 - o temps d'observation fait le 7 avril. la restitution à l'équipe est prévue le 19 mai. Deux points ont été relevés :
 - o Il s'écoule 30' entre la fin du repas et le moment où les enfants sont dans le dortoir, pendant lequel les enfants jouent dehors. Il faudrait que les enfants aillent directement dans les dortoirs après le repas, afin de favoriser l'endormissement (temps d'endormissement : 11h30 – 14h30, meilleur temps d'apprentissage : 15h – 17h30)
 - o Il y a un peu trop de jour dans les dortoirs, notamment vers les rideaux qui sont « gondolés ». **La mairie prend note du point (salle à obscurcir)**

Formation du personnel et la formation sur site : **Non discuté**

4/ Informations : Fête de l'enfance et préparation de l'été

Point **non discuté**